

Mairie de FLAVY-LE-MARTEL



E-MAIL : mairie@flavy-le-martel.fr

Site de la Mairie : www.flavy-le-martel.fr

**Procès-Verbal de la réunion
du Conseil Municipal du lundi 11 mai 2026 à 19 heures 00**

L'an deux mille vingt-six, le onze mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. VAN ISACKER Damien, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

Membres Présents : VAN ISACKER Damien, BOURGIS Sylvie, LEDUCE Laurent, GREHAN Stéphanie, BERNE Cédric, MOUFLIER Alain, GOMEZ Brigitte, LE DRIANT Marjorie, MENDES Arnaldo, ROUILLARD Claire, GUEDES Amélie, BOLLENGIER Miguel, LEROY Julien, GORGERY Harmony, PETITNIOT Alix, LOBBE Joël, LEFEVRE Régis, OUDELET Laëtitia.

Absente : BAURIN Clarisse

Représentée : BAURIN Clarisse donne pouvoir à GREHAN Stéphanie.

Après avoir constaté que le quorum été atteint, Monsieur VAN ISACKER Damien ouvre la séance.

Madame GOMEZ Brigitte est désignée secrétaire de séance pour la présente réunion du Conseil Municipal.

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du mercredi 08 avril 2026 est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

202629 - Désignation d'un représentant AGEDI

Conformément à la loi, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à la désignation d'un délégué titulaire et un suppléant représentant la commune de FLAVY-LE-MARTEL au sein de l'Assemblée Spéciale du Syndicat « Agence de Gestion et Développement informatique ».

Monsieur MENDES Arnaldo est élu en tant que Délégué Titulaire, et Monsieur PETITNIOT Alix en tant que Délégué suppléant.

19 voix pour

202630 - Tarif du service cantine, garderie scolaire - Année scolaire 2026 - 2027

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier comme suit les tarifs des services de la cantine garderie pour l'année scolaire 2026-2027.

- Garderie du matin et garderie du soir : 1.00 €/prestation
- Garderie du midi et repas : 4.50 €/prestation
- Prix du repas pour les personnes extérieures : 5.00 €/prestation

19 voix pour

202631 - Présentation d'une liste de contribuables en vue de la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs

Monsieur le Maire expose qu'à la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il appartient à la nouvelle assemblée de dresser une liste de contribuables comprenant 12 commissaires titulaires et 12 suppléants pour permettre à l'Administration des Services Fiscaux de désigner les 6 commissaires titulaires et les 6 suppléants qui formeront la Commission Communale des Impôts Directs compétente pendant toute la durée du mandat du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal procède à l'établissement de la liste de présentation qui sera soumise à l'examen de Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques.

19 voix pour

202632 - Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal de FLAVY-LE-MARTEL

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'un projet de règlement intérieur a été rédigé, et précise que celui-ci est obligatoire pour les communes de 1 000 habitants et plus depuis le 01 mars 2020.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le règlement intérieur tel qu'il a été présenté et autorise Monsieur le Maire à le signer.

19 voix pour

202633 - Subvention exceptionnelle à l'occasion du Sporting Club de FLAVY-LE-MARTEL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que l'Association d'Animation Communale a procédé à une modification de ses statuts et a exprimé le souhait, en raison d'un manque de personnel, de ne plus assurer l'organisation de la fête du 14 juillet ni de la fête patronale.

Il est rappelé que cette association bénéficiait jusqu'à présent d'une subvention annuelle de 4 600 €, laquelle a été révisée et ramenée à 500 € par an en conséquence de ce changement.

Compte tenu de la proximité de la fête du 14 juillet et de l'impossibilité matérielle de créer, dans des délais aussi courts, une nouvelle structure associative chargée de l'organisation des festivités communales, Monsieur le Maire propose de confier exceptionnellement cette mission à l'association du Sporting-Club.

À cet effet, il suggère l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 700 € à ladite association, afin de lui permettre d'assurer l'organisation d'une partie de la fête du 14 juillet pour l'année en cours (buvette et orchestre).

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident par 15 voix pour et 4 abstentions (M. BOLLENGIER Miguel – Mme OUDELET Laëtitia – M. LEFEVRE Régis – M. LOBBE Joël) :

- D'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 700 € au bénéfice de l'association du Sporting-Club de Flavy-le-Martel au titre de l'année 2026.

15 voix pour

4 abstentions : Monsieur BOLLENGIER Miguel, Monsieur LOBBE Joël, Monsieur LEFEVRE Régis, Madame OUDELET Laëtitia

202634 - Fixation du forfait communal applicable pour l'année scolaire 2026 - 2027

La révision du forfait communal par élève devant être effectuée avant chaque rentrée scolaire, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer pour l'année scolaire 2026-2027 le montant du forfait communal à 762.42 €.

19 voix pour

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait un point sur les échanges intervenus lors des premières commissions organisées à ce jour, à savoir la commission « Associations » et la commission « Embellissement ».

- **Commission des associations** : sur les 14 présidents d'associations conviés, 12 étaient présents. Les échanges ont permis de mettre en avant la volonté de renforcer la collaboration entre les associations locales. Dans cette perspective, il est proposé de mettre gratuitement à disposition la grande salle et la petite salle, à raison de 10 dates par an (environ une par mois), afin de favoriser l'organisation d'animations et d'activités associatives.
- **Commission d'embellissement** : une réflexion est engagée concernant la simplification de l'aménagement des espaces verts et des parterres, dont l'entretien s'avère complexe pour les agents communaux. Les premières interventions devraient débiter rue André Brûlé, avec notamment la suppression de la haie située à la sortie de Flavy.

Il demande ensuite aux conseillers municipaux de bien vouloir fixer les dates des prochaines commissions. À l'issue des échanges, les dates suivantes sont retenues :

- Commission « Habitat et Bâtiments » : le 29 mai 2026 à 17h00 ;
- Commission « Information et Communication » : le 29 mai 2026 à 14 h 30 ;
- Commission « Cimetière » : le 2 juin 2026 à 18 h 00 sur site ;
- Commission « Solidarité et Vulnérabilité » : le 3 juin 2026 à 19 h 00 ;
- Commission « Vie scolaire et Jeunesse » : le 17 juin 2026 à 19 h 00.

Il fait part aux membres du conseil municipal de la répartition des délégations attribuées aux adjoints à savoir :

Madame BOURGIS Sylvie, 1^{ère} Adjointe, reçoit délégation dans les domaines suivants :

- **Finances**
- **Gestion du personnel communal (gestion des autorisations d'absence, demandes de congé du personnel communal)**
- **Gestion du personnel administratif.**

Monsieur LEDUCE Laurent, 2^{ème} Adjoint :

- **Gestion des bâtiments et logements**
- **Voirie réseau.**

Madame GREHAN Stéphanie, 3^{ème} Adjointe :

- **Maintenance matériel et gestion du stock**
- **Gestion du personnel du service technique et service cantine et garderie (organisation et coordination des services).**

Monsieur BERNE Cédric, 4^{ème} Adjoint :

- Gestion des infrastructures sportives (tennis, pêche, foot, city stade, parc jeux, infrastructures extérieures).

QUESTIONS D'INITIATIVES

Monsieur LEDUCE Laurent : signale la présence de trous importants au niveau des étangs. Leur comblement par des cailloux est à prévoir.

Monsieur BERNE Cédric : fait savoir qu'un projet de réfection du revêtement du sol de l'aire de jeux est en cours d'étude. Deux devis ont été sollicités et établis à cet effet. Afin de pouvoir prétendre à une subvention sur cette opération, il est décidé de différer la réalisation de ce projet afin de permettre le montage d'un dossier complet et de maximiser le niveau de subventions mobilisables.

Monsieur BOLLENGIER Miguel : signale que le filet du city stade est en mauvais état et que le revêtement du sol se dégrade en raison de l'usage de chaussures à crampons. Il convient de mettre en place une signalétique interdisant l'utilisation des crampons.

Monsieur LOBBE Joël : sollicite le fauchage Chemin du Pavillon et Chemin du Faudier.

Monsieur PETITNIOT Alix : fait savoir qu'au niveau du city stade un caniveau est bouché.

Monsieur LEROY Julien : annonce qu'une demande a été formulée par le locataire du 6 Place du Général de Gaulle afin de pouvoir bénéficier dans la mesure du possible, d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite.

Monsieur MOUFLIER Alain : informe que la cérémonie de la commémoration du franchissement du canal de SAINT-QUENTIN par le capitaine de Hauteclocque est fixée au 31 mai 2026 à 11 h 00.

Madame GOMEZ Brigitte : signale que des administrés ont sollicité l'intervention des services techniques pour le fauchage des fossés situés au Détroit Bleu.

Madame GREHAN Stéphanie : rappelle que l'ouverture de la bibliothèque est fixée au mercredi matin. Un sondage est en cours afin d'envisager une ouverture sur un créneau supplémentaire.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21h30.

Madame GOMEZ Brigitte
Secrétaire de séance



Procès-verbal du 11 mai 2026

Monsieur VAN ISACKER Damien,
Maire

